

MUNICIPALITÉ DE LAC-AU-SAUMON

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal
tenue le 7 août 2006, à 20h00, à la salle du conseil,
située au 36, rue Bouillon, à Lac-au-Saumon

Sont présents : MM. Jean-Claude Dumoulin, maire
Francis St-Laurent, conseiller
Normand Gallant, conseiller
Jean-Guy Pelletier, conseiller
André Gaudet, conseiller
Rosaire Côté, conseiller
Mme: Carmen Bilodeau, conseillère

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SESSION

La séance est ouverte à 20h00 par Jean-Claude Dumoulin, maire de Lac-au-Saumon. Nadia St-Pierre, directrice générale/secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire et récite la prière.

2006-08-143

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Francis St-Laurent, appuyé par Normand Gallant d'accepter l'ordre du jour en laissant l'article divers ouvert.

ADOPTÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

2006-08-144

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION DU 3 JUILLET 2006

Il est proposé par Francis St-Laurent, appuyé par André Gaudet d'approuver le procès-verbal de la session régulière du 3 juillet 2006, tel que rédigé.

ADOPTÉ

2006-08-145

PRÉSENTATION ET APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par Jean-Guy Pelletier, appuyé par Carmen Bilodeau d'accepter les listes et d'autoriser le paiement des comptes selon le bordereau suivant :

1. Comptes payés au 31-07-2006 pour la somme de	64 497.79\$
Journal des achats	54 272.11\$
Rapport mensuel des salaires	10 225.08\$
2. Comptes à payer au 31-07-2006 pour la somme de	23 552.22\$
Analyse des comptes fournisseurs	23 028.20\$
Factures ajoutées au bordereau	524.02\$
3. le total des comptes est de	88 050.01\$

Chacun des membres du conseil a reçu une copie détaillée de la liste des comptes.

ADOPTÉ

2006-08-146

TRANSFERT DE CRÉDITS BUDGÉTAIRES

Il est proposé par Normand Gallant, appuyé par Jean-Guy Pelletier d'effectuer les transferts de crédit budgétaires suivants :

Du poste d'origine

Au poste de destination

2-35500-521 Lignage de rues 2 000\$ 2-41400-411 Honoraire prof 2 000\$

ADOPTÉ

2006-08-147

COMITÉ DE SURVIE DE L'ORATOIRE – MARCHÉ DE PRIÈRE

Il est proposé par André Gaudet, appuyé par Carmen Bilodeau d'autoriser la circulation dans les rues de la municipalité à l'occasion de la marche de la prière organisée par le comité de survie de l'Oratoire qui aura lieu le mardi 15 août 2006, à 7h45, le départ se fera au 405, route 132, et d'autoriser Nadia St-Pierre, directrice générale/secrétaire-trésorière à signer le permis requis. La circulation devra respecter les normes de sécurité adéquates.

ADOPTÉ

Francis St-Laurent déclare son intérêt dans le point suivant :

2006-08-148

VÉLOROUTE DESJARDINS – ASPHALTAGE D'ACCOTEMENTS

Il est proposé par Normand Gallant, appuyé par Jean-Guy Pelletier qu'une requête soit adressée auprès du ministère des Transports du Québec demandant l'exécution de travaux d'asphaltage des accotements de la route St-Edmond, entre la jonction de la route du rang Didier et de la route St-Edmond et la jonction de la route du rang A et de la route St-Edmond, faisant partie du tracé de la Véloroute Desjardins, tronçon matapédien de la Route verte, et ce tel qu'identifié dans la demande de financement transmise par la MRC de La Matapédia à l'endroit du ministère des Transports du Québec, au cours du mois d'avril 2006.

ADOPTÉ

2006-08-149

CPTAQ – DEMANDE D'AUTORISATION (FERME GENDROLINE INC)

Il est proposé par André Gaudet, appuyé par Carmen Bilodeau d'appuyer la demande de Ferme Gendroline inc. concernant le morcellement des lots 39, 40 et 41 du rang 3 du canton Humqui, puisque celle-ci est conforme à l'article 62 de la Loi sur la protection des territoires agricoles.

ADOPTÉ

2006-08-150

PIIA – 1192, RANG DES PIONNIERS

Considérant que la délivrance d'un permis ou d'un certificat, pour un projet situé dans le «berceau de la colonisation acadienne», est conditionnelle à l'approbation de plans relatifs à l'implantation et l'intégration architecturale (PIIA) selon des dispositions établies à ce règlement ;

Considérant que suite à l'étude du projet par le comité consultatif d'urbanisme, celui-ci recommande l'acceptation du projet au 1192, rang des Pionniers;

En conséquence, il est proposé par Francis St-Laurent, appuyé par André Gaudet d'approuver le projet de remplacement des fenêtres de la résidence unifamiliale au 1192, rang des Pionniers, puisque celui-ci respecte les exigences des plans d'implantation et d'intégration architecturale de la municipalité.

ADOPTÉ

2006-08-151

PIIA – 1028 RANG DES ACADIENS

Considérant que la délivrance d'un permis ou d'un certificat, pour un projet situé dans le «berceau de la colonisation acadienne», est conditionnelle à l'approbation de plans relatifs à l'implantation et l'intégration architecturale (PIIA) selon des dispositions établies à ce règlement ;

Considérant que suite à l'étude du projet par le comité consultatif d'urbanisme, celui-ci recommande l'acceptation du projet au 1028, rang des Acadiens;

En conséquence, il est proposé par Francis St-Laurent, appuyé par Rosaire Côté d'approuver le projet d'agrandissement du garage attenant à la résidence unifamiliale au 1028, rang des Acadiens, puisque celui-ci respecte les exigences des plans d'implantation et d'intégration architecturale de la municipalité.

ADOPTÉ

2006-08-152

RENOUVELLEMENT DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA RURALITÉ

Considérant l'importance de la Politique nationale de la ruralité dans la vie économique, sociale et communautaire de la municipalité de Lac-au-Saumon ;

Considérant la nature structurant des projets mis en place et la mobilisation qu'ils ont générée à Lac-au-Saumon ;

Considérant l'engagement des intervenants locaux dans la préparation d'un nouveau pacte rural et l'impact positif anticipé sur la participation citoyenne et le développement local ;

En conséquence, il est proposé par Francis St-Laurent, appuyé par Carmen Bilodeau dans le cadre du renouvellement de la Politique nationale de la ruralité :

- Que le gouvernement du Québec reconnaisse pleinement le droit de celles et de ceux qui ont choisi de vivre en milieu rural dans de petites communautés et de reconnaître la nécessité, notamment face au défi démographique, de les soutenir dans l'exercice de cette liberté de choix ;
- Que le gouvernement s'engage résolument dans la modulation des programmes, seul véritable moyen d'offrir des services essentiels à la survie des communautés rurales ;
- Que le gouvernement revoie à la hausse le nombre d'agents ruraux qui sont jugés essentiels pour le maintien et la continuité du développement rural, et qu'il renforce leur formation ;
- Que le gouvernement renouvelle la Politique nationale de la ruralité qui a rendu possible les pactes ruraux et bonifie les budgets qui y sont consacrés ;
- Que le gouvernement prenne le virage d'une décentralisation démographique, efficace et assortie des moyens requis.

ADOPTÉ

2006-08-153

CLUB DE SKI DE FOND MONT-CLIMONT - CAUTIONNEMENT

Considérant que le Club de ski de fond Mont-Climont a déposé un projet "Sport Santé" ayant comme objectif d'améliorer l'endurance physique de nos jeunes, de créer une habitude de vie et un sentiment de plaisir face à la pratique d'activités physiques;

Considérant que ce projet cadre bien avec le plan de vision que la municipalité s'est doté dont une des axes de développement est l'amélioration des conditions d'accueil des jeunes familles ;

Considérant que le Club de Ski de fond a soumis le projet à TELUS pour avoir une aide financière et qu'une réponse est en attente ;

Considérant que pour recevoir le versement de l'aide financière du CLD et du Pacte national de la ruralité, le club doit démontrer que les autres partenaires s'engagent à investir dans le projet ;

En conséquence, il est proposé par Normand Gallant, appuyé par André Gaudet (6 votes pour, 1 vote contre) de cautionner le Club de ski de fond pour un montant de 10 000\$ afin d'assurer la réalisation du projet Sport Santé et autoriser Jean-Claude Dumoulin, maire et Nadia St-Pierre, directrice générale/secrétaire-trésorière à signer les documents nécessaires.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT CONCERNANT LE COLPORTAGE

Francis St-Laurent donne avis de motion à l'effet que lors d'une prochaine séance du conseil, sera présenté pour adoption, un règlement concernant le colportage sur le territoire de la municipalité. Ce règlement sera dispensé de lecture.

ADOPTÉ

DIVERS

RAPPORTS DE SECTEUR

Jean-Guy Pelletier : Compte-rendu de la rencontre du conseil avec Marcel Jolicoeur, hydrogéologue et Réjean Turgeon, BPR groupe-conseil ainsi que quelques membres du comité de l'eau. Le compte-rendu sera déposé à la municipalité pour consultation.

Rosaire Côté: Rencontres du comité consultatif d'urbanisme pour l'étude de dossiers de dérogations mineures et de projets dans le PIIA. Des bacs à fleurs situés aux ponts ont été jetés à l'eau. Nous pourrions en récupérer deux mais il y en a un de disparu.

André Gaudet : Suite à la pluie de vendredi, des crevasses se sont faites dans le rang des Acadiens et des nids-de-poule dans le rang des Pionniers sont à réparer. En attendant d'effectuer les travaux sur

les ponceaux de la route de l'Amadou l'endroit devra être mieux sécurisé.

Francis St-Laurent : Coopérative jeunesse de services : Il ne reste plus que 2 semaines de travail aux jeunes. La CJS a reçu beaucoup de contrats dont un majeur de l'événement « Fort Causaps ».

La participation au soccer fut au-delà des espérances. Les jeunes ont très bien embarqué, même qu'ils ont voulu jouer 2 soirs par semaine. Un souper « hot-dog » aura lieu jeudi le 10 août pour aider à financer les quelques dépenses excédentaires encourues. Bienvenue à tous.

Mercredis de l'oratoire : Bonne participation. Reste cinq soirées à avoir lieu.

Normand Gallant : Pacte rural : Les projets concernant l'oratoire et la cour d'école sont complétés.

Société locale de développement :

- François Roussel a transféré temporairement la présidence à Raymond Thériault.
- Site John Frederick Darwall : Une demande est adressée au Chemin de fer de La Matapédia pour réparer la clôture.
- Halte routière : Le ministère des Transports nous a confirmé qu'il donnerait suite à la demande d'halte routière. Les panneaux sont en commande et seront installés dès leur réception.
- Parc du centenaire : Tentera de tondre le site du camping. Afin de diminuer la vitesse, la SLD étudiera la possibilité de poser des panneaux de limite de vitesse et des dos-d'âne.

Carmen Bilodeau : Familles : Un dépliant énumérant les services des municipalités participantes sera réalisé suite à la rencontre de septembre. Ce dépliant sera remis aux nouveaux arrivants.

Sécurité publique : Problème de vitesse dans les rues du village. Il y a présentement plus de présence policière, mais c'est aussi la responsabilité de chaque personne d'être conscient qu'il y a des enfants dans les rues. Il n'est pas possible d'assurer une surveillance permanente dans toutes les rues.

OMH : prochaine rencontre en septembre pour le budget.

2006-08-154

LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par Carmen Bilodeau, appuyée par André Gaudet de lever la session, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 20h57.

ADOPTÉ

Jean-Claude Dumoulin
Maire

Nadia St-Pierre
Directrice générale/secrétaire-trésorière